

COVID-19

conférence téléphonique avec le secrétaire d'État



Solidaires a dû revenir une nouvelle fois sur les difficultés que rencontrent les agent-es publics en termes de protection face au SARS-CoV-2. Ce point est dénoncé toutes les semaines et malheureusement, ce ne sont pas des cas anecdotiques.

Les problèmes de masques soit insuffisants, soit périmés sont encore là et bien là. Il semble que l'on franchisse chaque fois un pas de plus puisque désormais, pour combler les manques de masques on accepte de prendre en compte les normes qui ne sont normalement pas en vigueur en France.

C'est le cas notamment dans un hôpital qui après s'être vu attribué des masques à usage non médical s'est donc vu donner des masques à normes chinoises.

Et l'interpellation d'Emmanuel Macron par des infirmières la semaine dernière est à l'image de ce qui se passe dans de trop nombreux services et révélateur du fait que la sécurité de trop d'agent-es est mise en danger notamment par manque de matériel de protection.

La question des masques se pose bien entendu partout... Dans tous les secteurs... notamment dans l'éducation... L'épidémie n'étant pas prévue pour s'éteindre au 2 juin, il est indispensable d'avancer enfin sérieusement sur le sujet ?

Des matériels de protection de qualité doivent être fournis à toutes et tous pour tous les moments de la vie, de manière gratuite et pour les agent-es publics dans tous les aspects professionnels y compris également pour les trajets domicile travail.

Solidaires a rappelé une nouvelle fois sa revendication sur l'indispensable reconnaissance de l'imputabilité du lien pour tous-tes les agent-es qui seraient contaminé-es sur leur lieu de travail. La reconnaissance de la maladie professionnelle ne peut concerner un seul versant de la fonction publique. C'est l'ensemble des agent-es qui doivent pouvoir en bénéficier.

Concernant les autorisations spéciales d'absence (ASA), **Solidaires** a à nouveau demandé que des ASA soient accordées à tous-tes les agent-es dont les enfants ne regagnent pas l'école quelle qu'en soit la raison, et ce pour le mois de mai, mais également après le 2 juin. **Solidaires** demande que ces ASA concernent bien tous les jours de la semaine c'est-à-dire également les mercredis puisque les centres de loisirs ne rouvriront pas avant septembre.

On peut imaginer une école qui ferme précipitamment et la priorité n'est pas à faire des attestations, mais à vérifier les conditions sanitaires pour chacune et chacun.

Sur les aspects télétravail, **Solidaires** a réitéré les

mêmes remarques que lors de la conférence de la semaine précédente.

Si les primes n'étaient pas la demande de **Solidaires** qui a rappelé une nouvelle fois sa revendication large de revalorisation des rémunérations et des carrières, il n'empêche que puisqu'un travail est encore en cours sur les EHPAD, il est indispensable qu'elle concerne le plus d'agent-es possible. Il faut donc que les personnels de la FPT travaillant dans les EHPAD soient concerné-es également par cette prime.

Solidaires a réaffirmé que ce ne sont pas des primes, des mesures parcellaires, avec la volonté de « diviser pour mieux régner » qui éteindront les colères qui se font jour dans de nombreux secteurs de la fonction publique notamment dans la santé.

Solidaires est à nouveau intervenu sur l'ordonnance sur les congés, son injustice et son caractère là aussi mesquin. De nombreuses difficultés existent dans les secteurs et on voit dans certains services à quel point on parle de l'implication des agent-es, mais au sens mérite. Dans la période, ceux qui étaient en ASA n'étaient pas moins méritants...

Concernant l'agenda social, **Solidaires** a une nouvelle fois rappelé la nécessité de tirer les enseignements de la situation et des difficultés que les services doivent affronter du fait notamment des décisions prises dans le passé. C'est à partir de là que nous pourrons reprendre un agenda et des discussions autres.

Congés bonifiés

Compte tenu des modifications permettant les déplacements pour vacances personnelles vers les DOM qui seront désormais autorisées sous réserve des conditions sanitaires, la campagne pour congés bonifiés devrait pouvoir se faire cette année. Mais les agent-es pourront également demander le report de leurs congés sur les années suivantes.

Les examens seront faits, selon Olivier Dussopt, avec bienveillance.

Solidaires a demandé que le plus de choix possibles soient réellement offerts aux agent-es et que l'ensemble des possibilités soient rappelées aux agent-es.

Maladie professionnelle

Olivier Dussopt n'a pas donné d'éléments complémentaires si ce n'est continuer à travailler sur le sujet.

Le gouvernement semble peu prompt à avancer sur ce sujet pour l'ensemble des agent-es. Le gouvernement est généralement beaucoup plus rapide lorsqu'il est question



de sanctionner les agent-es ou de tenter de les dissuader d'exercer leurs droits (de retrait par exemple).

ASA après le 2 juin

Olivier Dussopt a indiqué avoir entendu les remarques, mais ne change pas son point de vue sur le sujet.

L'Éducation nationale travaille sur un système le plus simple que possible concernant les attestations et selon Olivier Dussopt, il est logique d'accompagner la reprise partout.

Une nouvelle fois donc, fin de non-recevoir alors que la situation sanitaire est particulièrement compliquée, que des écoles ont déjà dû refermer après la découverte de cas de Covid-19...

Lignes directrices de gestion et élections

Les LDG et la mise en place des CSA sont des choses différentes, mais ont bien entendu un lien avec la perspective des prochaines élections (notamment parce que cela implique la cartographie).

Une réunion sur les élections devrait être organisée d'ici fin 2020.

Équipements de protection

Olivier Dussopt a indiqué ne pas avoir beaucoup de surprise sur le fait qu'il y ait des différences dans la doctrine d'attribution des masques et a demandé que les organisations syndicales lui transmettent les situations problématiques. Il a par ailleurs indiqué travailler sur le fait que les agent-es puissent avoir des masques.

Concernant spécifiquement les masques lavables dans l'Éducation nationale, cela permet d'après Olivier Dussopt à tout le monde d'avoir une rotation. Il a cependant indiqué qu'il transmettra le questionnement à Jean-Michel Blanquer.

Depuis plus de deux mois, **Solidaires**, comme d'autres organisations, alerte sur les conditions de sécurité pour les agent-es, sur le fait qu'il manque trop de masques, sur les masques périmés, mais aussi leur mauvaise qualité... Il est indispensable maintenant que tout soit fait pour assurer la sécurité des agent-es. Les difficultés ne sont pas des cas isolés.

Il s'agit en fait d'arrêter d'adapter la doctrine aux disponibilités de masques et de s'assurer que chacun-e puisse avoir un masque de qualité dès lors qu'il en fait la demande.

Concernant Mayotte, la ministre des Outre-mer actuellement en déplacement là-bas y a amené des matériels.

Télétravail/ASA

Olivier Dussopt a indiqué qu'il souhaite possible qu'un chef de service puisse décider qu'un-e agent-e qui n'a plus « suffisamment » de travail en télétravail soit placé en ASA.

Pour **Solidaires**, il s'agit ainsi de pouvoir encore reprendre des jours de RTT aux agent-es puisque les ASA ne génèrent pas de jours RTT.

Pour les cas qu'Olivier Dussopt considère comme particuliers, mais qui sont loin d'être anodins ou isolés, où les chefs de service mettent la pression pour que les agent-es télétravaillent alors qu'en ASA, le ministre a demandé à ce que cela lui soit transmis.

Ces pressions sont bien entendu inadmissibles !

Rupture conventionnelle

Il n'y aura pas de circulaire a priori sur la rupture conventionnelle, car il y a déjà des modèles qui ont été diffusés. En revanche, un guide est en préparation et sera transmis aux OS... À voir si cette diffusion sera aussi réelle que celle des décrets prime par exemple qui n'ont même pas été transmis une fois les décrets publiés au Journal officiel.

Concours des IRA

La question des inégalités entre territoires et donc entre candidats en fonction des conditions sanitaires va être regardée avec attention.

Paies

La DGFIP fait tout pour que chaque mois nous allions vers une normalisation des paies des agent-es.

Primes

Les agent-es à temps partiel ne devraient pas être pénalisés et devront bénéficier de cette prime comme les autres agent-es.

Les modalités de financement se feront par les ministères qui le financeront d'abord sur leur gestion. Mais cela n'aura pas de conséquences sur les crédits que les ministères ont en fin de gestion.

Concernant le nombre d'agent-es qui auront cette prime, il sera variable d'un ministère à l'autre... C'est bien là une partie du problème selon **Solidaires**.

D'après Olivier Dussopt, tout sera fait tout pour que le versement de la prime exceptionnelle intervienne en juillet.

Congés d'été

Si des choses devaient être envisagées sur le sujet, cela ne pourra se faire que dans le cadre du dialogue social [dixit].

Agenda social

Le projet devrait arriver en début de semaine prochaine. Un CCFP spécifique devrait être organisé le 25 juin et un « rendez-vous salarial » au cours de la première semaine de juillet.